

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 27 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt-trois le vingt-sept du mois de juillet à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de REVEL, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à la mairie, sous la présidence de monsieur Laurent HOURQUET, maire.

Présents

Laurent HOURQUET - maire, Marielle GARONZI, 1^{ère} adjointe, François LUCENA, 2^e adjoint, Annie VEAUTE, 3^e adjointe, Michel FERRET, 4^e adjoint, Pascale CONTE-DUMAS, 5^e adjointe, Jérôme GARCIA, 6^e adjoint, Martine MARECHAL, 7^e adjointe, Alain MAGNIN-LAMBERT, 8^e adjoint, Alain CHATILLON, Thierry FREDE, Valérie MAUGARD, Patricia DUSSENTY, Ghislaine DELPRAT, Jean-Louis CLAUZEL, Alain SARTORI, Catherine FEVRIER, Olivier PICARD, Thierry CLAVEL, Frédéric GALINIE, Charlotte TOUSSAINT-JOUYS, Marie ARGENCE

Absents excusés

Alain CHATILLON a donné procuration à Jérôme GARCIA
Brigitte BURSON-BRYER a donné procuration à Annie VEAUTE
Christelle FEBVRE a donné procuration à Marielle GARONZI
Uvaldo POLVOREDA a donné procuration à Laurent HOURQUET
Caroline COMBES, Rémi DERON-LOUP, Robert CLERON, Martine FREEMAN

Les conseillers formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, ont désigné comme secrétaire monsieur François LUCENA.

Au cours de la séance, les délibérations suivantes ont été examinées :

1. Exercice du droit de préemption urbain sur les parcelles cadastrées section AB n°10, 745, 866 et 880 situées 11 avenue du Coude à Revel	Adoptée à l'unanimité
2. Convention de sous-affectation du domaine public fluvial avec la Communauté de communes pour l'occupation d'une partie de la plage du bassin de Saint-Ferréol	Adoptée à l'unanimité